

LA FAMILLE DUBROC À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

DUBROC Claude :

- Le 1^{er} avril 1563 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Claude Dubroc, fils du noble homme Guillaume Dubroc, avocat à Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine. Ses deux parrains ont été le noble homme Claude Pion, auditeur en l'élection d'Auxerre, et maître Jean Guenin, avocat ; sa marraine a été Perrette (Vincent), femme de Claude Charles, gruyer des eaux et forêts [AM Auxerre, registre GG 32, folio 87 recto].

DUBROC Claudine :

- Le 5 janvier 1565 *n.s.*, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Claudine Dubroc, fille du noble homme maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), lieutenant criminel à Auxerre, et de l'honnête femme Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été maître Michel (*ilisible*), chanoine d'Auxerre ; ses deux marraines ont été l'honnête femme Claudine Soufflot (ou Souffrot), femme de l'honorable homme maître Etienne Fernier, avocat au bailliage d'Auxerre, et Marie Davy, fille du défunt noble homme maître Jean Davy, avocat du roi au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 3].

DUBROC Edmé :

- Le 3 décembre 1546 a été fait une donation sous forme de partage par Edmé Dubroc et sa femme Françoise de La Bussière, ceci au profit de leurs trois fils survivants nommés François Dubroc, Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc. Cette donation est signalée dans la transaction conclue le 14 décembre 1566 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, entre ledit Guillaume Dubroc et son neveu François Dubroc, fils dudit François Dubroc [AD 89, 3 E 6-324].

- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

DUBROC François (père) :

- Le 3 décembre 1546 a été fait une donation sous forme de partage par Edmé Dubroc et sa femme Françoise de La Bussière, ceci au profit de leurs trois fils survivants nommés François Dubroc, Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc. Cette donation est signalée dans la transaction conclue le 14 décembre 1566 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, entre ledit Guillaume Dubroc et son neveu François Dubroc, fils dudit François Dubroc [AD 89, 3 E 6-324].

- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

DUBROC François (fils) :

- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

DUBROC François :

- Le 29 décembre 1561, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé François Dubroc, fils de l'honorable homme maître Guillaume Dubroc, avocat à Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine. Ses parrains ont été les honorables hommes maîtres Jean Pion et François Légeron, conseillers du roi à Auxerre ; sa marraine a été Marie Boucher, veuve du noble homme maître Jean Davy, avocat pour le roi à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 65 verso].

DUBROC Gabrielle :

- Le 26 novembre 1560, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Gabrielle Dubroc (ou Le Broc), fille de l'honorable homme maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), avocat au siège présidial d'Auxerre, et de l'honnête femme Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été l'honorable homme maître Gabriel Therriat (ou Terriat), lui aussi avocat au siège présidial d'Auxerre ; ses marraines ont été Marie Le Brioy (ou Broyes) et Edmée Vincent [AM Auxerre, registres GG 3 & GG 4].

DUBROC dit COUROY Guillaume :

- Le 3 décembre 1546 a été fait une donation sous forme de partage par Edmé Dubroc et sa femme Françoise de La Bussière, ceci au profit de leurs trois fils survivants nommés François Dubroc, Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc. Cette donation est signalée dans la transaction conclue le 14 décembre 1566 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, entre ledit Guillaume Dubroc et son neveu François Dubroc, fils dudit François Dubroc [AD 89, 3 E 6-324].

- Le 17 juin 1551, devant un notaire parisien, a été conclue la vente d'une partie de maison située à Auxerre, ceci entre d'une part François de La Fontaine, lieutenant criminel en ladite ville d'Auxerre, et son gendre Guillaume Dubroc, docteur en droit et seigneur des Granges, et d'autre part François Le Prince, marchand domicilié à Auxerre lui aussi [AN, Minutier central, ET/IX/15].

- Le 7 novembre 1559, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Paule Dubroc, fille de maître Guillaume Dubroc, avocat au siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été maître Nicolas Le Mareul (ou de Mareul), lui aussi avocat au siège présidial d'Auxerre ; ses deux marraines ont été Paule (Hodoart), femme de maître Eusèbe Ferroul, conseiller, et Catherine (Fauleau), épouse de maître François Légeron, lui aussi conseiller [AM Auxerre, registres GG 3 & GG 4].

- Le 26 novembre 1560, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Gabrielle Dubroc (ou Le Broc), fille de l'honorable homme maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), avocat au siège présidial d'Auxerre, et de l'honnête femme Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été l'honorable homme maître Gabriel Therriat (ou Terriat), lui aussi avocat au siège présidial d'Auxerre ; ses marraines ont été Marie Le Brioy (ou Broyes) et Edmée Vincent [AM Auxerre, registres GG 3 & GG 4].

- Le 8 décembre 1560, le nouvel évêque d'Auxerre Philippe de Lenoncourt a quitté le palais épiscopal de Régennes, situé à Appoigny, pour aller prendre possession de son évêché à Auxerre, accompagné à cheval, entre autres, par Laurent Petitfou, abbé de l'église Saint-Pierre-en-Vallée, François de La Barre, doyen de la cathédrale, Jean de Marraffin, abbé de Bellevaux, Jean de La Rivière, seigneur de Seignelay, François de Marraffin, seigneur d'Avigneau à Escamps, et Georges de Lenfernat, seigneur de Prunières à Branches. Sur le chemin d'Auxerre, il a d'abord été accueilli par les officiers de sa cour ecclésiastique, avec un discours de Germain de Charmoy, vice-gérant de l'official, puis par les officiers de la justice séculière, avec une allocution prononcée par Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, bailli de Varzy, Sacy et Gy-l'Evêque ; au hameau des Chesnez, il a ensuite été accueilli par les magistrats de la ville, complimé en leur nom par le prévôt d'Auxerre Jacques Chalmeaux, puis, à la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, il a été reçu par les conseillers et avocats du bailliage et siège présidial d'Auxerre, avec une harangue de Girard Rémond, ancien des conseillers. Une fois entré dans la ville, il s'est rendu à l'abbaye Saint-Germain, où il a été salué par un compliment en latin du prieur Pierre de Pesselières [Lebeuf, *Mémoires d'Auxerre*, tome II, page 150].

- Le 8 décembre 1560, voulant laisser à la postérité un modèle des entrées solennelles des évêques d'Auxerre dans leur ville épiscopale, Edmé Vincent, lieutenant général en la prévôté d'Auxerre, a pris des notes sur l'entrée solennelle faite ce jour-là par l'évêque Philippe de Lenoncourt, venu du palais épiscopal de Régennes à Appoigny. Le prélat, accompagné d'Antoine de Melphe, évêque de Troyes, a d'abord été accueilli au-delà du pont de pierre traversant le ru de Beaulche par les officiers de la justice ecclésiastique, tous à cheval, menés par Germain de Charmoy, vice-gérant, qui a harangué l'évêque d'Auxerre, puis par les officiers de la justice séculière, à cheval eux aussi, menés par l'honorable homme maître Guillaume Dubroc, bailli de Varzy, de Sacy et de Gy-l'Evêque. Au hameau des Chesnez, le prélat a ensuite été accueilli par le prévôt Jacques Chalmeaux, le gouverneur, les jurés et les échevins de la ville, ainsi que par les élus d'Auxerre et le concierge, accompagnés de nombreux citoyens. Puis, à la chapelle Saint-Siméon, l'évêque a été salué par les curés et vicaires de toutes les églises paroissiales de la ville, et par les cordeliers et les jacobins ; il est alors descendu de sa mule et, genoux à terre, a baisé la croix présentée par les cordeliers, avant de revêtir ses habits sacerdotaux à l'intérieur de la chapelle. À la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, le prélat a ensuite été accueilli par les conseillers, avocats et procureurs du siège présidial d'Auxerre, menés par Girard Rémond qui, en l'absence du lieutenant général et du lieutenant particulier, a prononcé le discours de bienvenu. Enfin, devant l'abbaye de Saint-Germain, l'évêque d'Auxerre a été salué par les religieux du monastère, harangué en latin par le frère Pierre de Pesselière, prieur, puis conduit dans ses appartements par Laurent Petitfou, grand-vicaire, pour y passer la nuit [Annuaire de l'Yonne 1838, pages 276 à 279].

- Le 9 décembre 1560, en présence d'Edmé Vincent et de Guillaume Dubroc, assis en une même chaire, et de maître Nicolas Tribolé, assis en une autre chaire avec le greffier, l'évêque Philippe de Lenoncourt s'est présenté pour être porté de l'abbaye Saint-Germain, où il a passé la nuit, à la cathédrale d'Auxerre, ceci par les représentants de ses quatre grands vassaux : le comte d'Auxerre, le baron de Donzy, le baron de Toucy et le baron de Saint-Vérain. Pour porter le prélat, le roi de France, comte d'Auxerre, avait délégué le plus ancien conseiller du bailliage et siège présidial d'Auxerre, Girard Rémond, et maître Claude d'Her, procureur du roi audit bailliage. Mais l'évêque d'Auxerre a préféré se rendre à pied jusqu'à la cathédrale, accompagné de Toussaint de Monté, vicaire du grand archidiacre de Sens, d'Antoine de Melphe, évêque de Troyes, et de l'abbé de Bellevaux (Jean de Marraffin), suivis de la chaire épiscopale portée par les délégués des quatre grands vassaux du prélat [Annuaire de l'Yonne 1838, pages 276 à 279].

- Le 29 décembre 1561, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé François Dubroc, fils de l'honorable homme maître Guillaume Dubroc, avocat à Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine. Ses parrains ont été les honorables hommes maîtres Jean Pion et François Légeron, conseillers du roi à Auxerre ; sa marraine a été Marie Boucher, veuve du noble homme maître Jean Davy, avocat pour le roi à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 65 verso].

- Le 1^{er} avril 1563 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Claude Dubroc, fils du noble homme Guillaume Dubroc, avocat à Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine. Ses deux parrains ont été le noble homme Claude Pion, auditeur en l'élection d'Auxerre, et maître Jean Guenin, avocat ; sa marraine a été Perrette (Vincent), femme de Claude Charles, gruyer des eaux et forêts [AM Auxerre, registre GG 32, folio 87 recto].
- En 1564 (entre le 14 janvier et le 5 septembre), Guillaume Dubroc (mari d'Edmée de La Fontaine) a succédé à son beau-père François de La Fontaine (père de ladite Edmée) au poste de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre [BM Auxerre, manuscrit 287 P, folio 16 verso].
- Le 5 septembre 1564, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Edmé Léger, fils de l'honorable homme maître Edmé Léger, procureur au bailliage d'Auxerre, et d'Antoinette Chasneau. Ses parrains ont été les honorables hommes maîtres Edmé Vincent, conseiller du roi, et Claude Pion ; sa marraine a été Edmée de La Fontaine, épouse du noble homme Guillaume Dubroc, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 3].
- Le 5 janvier 1565 *n.s.*, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Claudine Dubroc, fille du noble homme maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), lieutenant criminel à Auxerre, et de l'honnête femme Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été maître Michel (*illisible*), chanoine d'Auxerre ; ses deux marraines ont été l'honnête femme Claudine Soufflot (ou Souffrot), femme de l'honorable homme maître Etienne Fernier, avocat au bailliage d'Auxerre, et Marie Davy, fille du défunt noble homme maître Jean Davy, avocat du roi au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 3].
- Le 23 février 1565 *n.s.*, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Anne Lefoul, fille de Vincent Lefoul et de Perrette Berger. Son parrain a été maître Guillaume Dubroc (qui a signé ainsi), lieutenant criminel d'Auxerre ; ses deux marraines ont été Françoise Richer (veuve d'Hervé Lefoul), aïeule de l'enfant, et Anne (Picard), femme de maître Etienne Cœurderoy, mesureur du grenier à sel d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 3].
- Le 14 mai 1565, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme Jean de Brielle, huissier au Châtelet de Paris, et de Grégoire Pouillet, sergent à cheval au bailliage d'Auxerre, tous deux résidant en ladite ville d'Auxerre, est comparu le noble homme maître Guillaume Dubroc (qui a signé ainsi), docteur en droit, seigneur des Granges, juge magistral et lieutenant criminel d'Auxerre, lequel a vendu pour le prix de 600 livres tournois à l'honorable homme Jacques Dupuis, sergent à cheval du roi au Châtelet de Paris, domicilié à Auxerre, une métairie appelée « *le petit Montboulon* », située à Perrigny-près-Auxerre et exploitée par le métayer François Delavau, composée d'une maison avec étables, concises, arbres fruitiers, bois et buissons, et de 16 arpents de terre dont trois quartiers en nature de vigne, le tout tenant d'un long au chemin commun par lequel on va d'Auxerre à Charbuy, d'autre long aux hoirs de feu François Jambe, et par-dessus et par-dessous aux chemins communs, ainsi que quatre autres pièces de terre ou de pré situées audit Perrigny. Ledit Guillaume Dubroc s'est contenté d'un prix de vente beaucoup moins élevé que la valeur réelle de la métairie, en remerciement des services que lui avait rendus ledit Jacques Dupuis [AD 89, 3 E 6-324 & 3 E 6-325].
- Le 29 septembre 1566, le lieutenant criminel Guillaume Dubroc dit Couroy, devenu protestant, a fait partie de ceux qui ont fait inspecter les fortifications d'Auxerre à François de Coligny, sieur d'Andelot, dans le but de préparer une attaque de la ville par les troupes huguenotes [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 106, note e].
- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 6 mars 1567, devant Laurent Guillot, notaire à Auxerre, sont comparus maître Guillaume Dubroc, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que Jean Barrault, Claude Dappoigny et Claude Guenin le jeune, domiciliés eux aussi à Auxerre, lesquels ont constitué une rente annuelle de 18 écus soleil en espèces au profit de l'écuyer Georges de Lenfernat, seigneur de Prunières à Branches. Cette constitution de rente est signalée dans la revente à François Le Prince de cette même rente un mois plus tard, ceci le 16 avril 1567 devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre [AD 89, 3 E 6-435].
- Le 16 avril 1567, devant Louis Tribolé, notaire à Auxerre, en présence de l'avocat Nicolas Tribolé, du marchand François Barrault, de Claude Buisson et de Guillaume Thomas, tous résidant à Auxerre, est comparu l'écuyer Georges de Lenfernat, seigneur de Prunières à Branches, lequel a vendu pour le prix de 225 écus d'or soleil à l'honorable homme François Le Prince, marchand à Auxerre, une rente annuelle de 18 écus soleil en espèces qui avait été constituée à son profit le 6 mars 1567 devant maître Laurent Guillot, notaire royal à Auxerre, ceci par maître Guillaume Dubroc, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que par Jean Barrault, Claude Dappoigny et Claude Guenin le jeune, domiciliés eux aussi à Auxerre [AD 89, 3 E 6-435].
- Le 17 avril 1567, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparu maître Etienne Vincent, licencié en lois, avocat au bailliage et siège présidial d'Auxerre, fils du noble homme maître Edmé Vincent, licencié en lois, conseiller audit bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne Guenin, son épouse, lequel a passé un contrat de mariage et promis de s'unir « *devant Dieu et notre mère sainte Eglise* » avec Perrette Dubroc, fille de Guillaume Dubroc, docteur ès droit, seigneur des Granges, lieutenant et juge magistrat criminel audit bailliage et siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine, son épouse, ladite future mariée étant accompagnée de ses parents et de son grand-père maternel François de La Fontaine, licencié en lois, conseiller audit bailliage et siège présidial d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 20 juin 1567, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Darbon, fils de Nicolas Darbon et d'une femme non dénommée (prénommée Jeanne). Ses deux parrains ont été la scientifique personne maître Pierre Dubroc (ou Lebroc), chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, et l'honorable homme Claude Perrier ; sa marraine a été Perrette Dubroc (ou Lebroc), fille de maître Guillaume Dubroc (ou Lebroc), lieutenant criminel en ladite ville d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123, folio 174 verso].

- Le 26 juin 1567, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Jacques Dupuis, huissier au Châtelet de Paris, et de Jean Jaillard, vigneron et tonnelier à Auxerre, est comparue Jeanne Thiénot, veuve de feu Pierre Blondeau, laquelle a vendu au noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, juge magistrat et lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre, une rente annuelle et rachetable de 25 livres tournois, assise sur une maison située en la rue de Bezan, en la paroisse Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, tenant d'un long aux hoirs de feu Germain Jourd (ou Joad), d'autre long aux hoirs de feu François Pouillet et par-derrière à Germain Dabenton, et sur une autre maison se trouvant en la rue du Bois, en ladite paroisse Notre-Dame-la-d'Hors, tenant d'un long et par-derrière aux hoirs de feu Mathieu Blondeau et d'autre long à ladite rue, ceci moyennant le prix de 300 livres tournois que ledit Guillaume Dubroc a versée à ladite Jeanne Thiénot [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 29 juillet 1567, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de maître Jean Repoux, chanoine d'Auxerre, et de maître Hugues Ménebroc, procureur au bailliage d'Auxerre, a eu lieu le partage après décès en cinq lots des biens immeubles laissés en héritage par feu maître Gilles Cochon, prêtre, chanoine d'Auxerre et prieur curé de Villefargeau, ceci entre Jean Cochon, marchand auxerrois, Perrette Cochon, veuve de feu Laurent Chrestien (élu d'Auxerre), Catherine Cochon, épouse de Guillaume Charrier (contrôleur au grenier à sel de Clamecy), Edmée Cochon, femme de Pierre Musnier (lieutenant en la justice de Joigny), et les enfants mineurs de feu Pierre Cochon, procureur en la cour du parlement de Paris, et de Françoise Huot, représentés par leur tuteur et curateur maître Guillaume Dubroc (docteur en droit, lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre) [AD 89, E 391, folio 39 recto].
- Le 31 août 1567, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du noble homme maître François de La Fontaine, du noble homme maître Guillaume Dubroc (lieutenant criminel), du noble homme maître Edmé Vincent (conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre), et de l'honorable homme Jean Cloppet (marchand d'Auxerre), est comparu maître Pierre Cogul, qui a signé ainsi, natif de Sainte-Livrade(-sur-Lot) en Agenois (47), fils d'Olivier Cogul, marchand à Sainte-Livrade (47), et de feu Marguerite de Vernoy, accompagné de son frère Antoine Cogul, qui a signé ainsi lui aussi, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Félice Brahaut, qui a signé ainsi, veuve de feu Jean Brenot, marchand à Avallon, fille du défunt honorable homme Léonard Brahaut, procureur fiscal de la ville de Saint-Léonard (de Corbigny), et de feu Jeanne Ferroul, et mère d'une fille mineure née du premier lit, nommée Jacqueline Brenot [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 11 juin 1568, après le départ des soldats huguenots ayant occupé Auxerre du 27 septembre 1567 au 14 avril 1568, et après le massacre et l'expulsion des protestants de la ville le 25 avril 1568, une commission d'enquête catholique dirigée par l'avocat Edmé Bougault, assisté des procureurs Louis Marie, Nicolas Boyrot et Pierre Thierry, a fouillé le domicile du lieutenant général protestant Jacques Chalmeaux, en sa présence, puis, au cours du même mois de juin, les maisons du lieutenant criminel Guillaume Dubroc et de l'avocat du roi Etienne Sotiveau, tous deux protestants eux aussi, en leur présence également [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 173].
- Les 15 juin et 25 juin 1568, les chanoines du chapitre de la cathédrale d'Auxerre ont résolu de faire présenter les protestants Jacques Chalmeaux (lieutenant général), Guillaume Dubroc (lieutenant criminel), et Etienne Sotiveau (avocat du roi), ceci par Nicolas Tribolé, procureur et conseiller du chapitre [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page 173].
- Le 13 juillet 1568, les chanoines d'Auxerre ont chargé messieurs (Antoine) Brissart et (Pierre) de Beaulieu d'aller récupérer quelques titres de la cathédrale chez le lieutenant criminel (Guillaume) Dubroc, et quelques ornements d'Église chez (Mathias) Bérault [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page XXXIII].
- Le 12 novembre 1568, le sieur (Guillaume) Dubroc a rendu aux chanoines d'Auxerre un livre en parchemin intitulé *Gesta pontificum*, qui a aussitôt été mis au trésor de la cathédrale [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page XXXIV].
- Le 28 février 1569, le parlement de Paris a lancé un mandat d'arrêt contre Guillaume Dubroc dit Couroy, et contre d'autres huguenots de l'Auxerrois ayant pris les armes contre le roi Charles IX, ordonnant qu'ils soient tous reclus à Auxerre et passés en jugement [AN, X / 2a / 137, folio 224 verso].
- Le 7 mai 1569, à la cour du parlement de Paris, est comparu Guillaume Dubroc, lieutenant criminel à Auxerre, accusé de professer « la nouvelle prétendue religion » et emprisonné à la Conciergerie à la demande du procureur général du roi et de son substitut à Auxerre, lequel comparant a été déchu de son office de lieutenant criminel et interdit de séjour en ladite ville d'Auxerre, ceci jusqu'à nouvel ordre, étant toutefois remis en liberté et autorisé à élire domicile à Paris chez maître Jacques Robert, procureur en ladite cour du parlement, choisi par lui comme son représentant devant les magistrats [AN, X / 2a / 138, folios 14 verso & 15 recto].
- Le 11 avril 1570, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de Germain Chasneau, marchand à Auxerre, sont comparus le noble homme maître François de La Fontaine et sa fille Edmée de La Fontaine, domiciliés eux aussi à Auxerre, agissant au nom de l'honorable homme Claude Bérault, lui aussi marchand à Auxerre, ayant acquis le droit du noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges (et mari de ladite Edmée de La Fontaine), lesquels comparants ont vendu à Robert Pourcin, marchand à Sainpuits, la quantité de 146 bichets de blé selon la mesure d'Entrains, composée par tiers de froment, d'orge et de seigle, ceci moyennant le prix de 11 sols tournois par bichet vendu [AD 89, 3 E 6-326].
- Le 9 décembre 1572, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Nicolas Delavau, fils de maître Edmé Delavau, avocat au siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée Blondeau. Ses deux parrains ont été maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), lieutenant criminel audit siège présidial, et Olivier Foudriat, lieutenant particulier en ce même siège ; sa marraine a été Germaine Chevalier, femme de maître Jean Leclerc, avocat au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 5].
- Ledit 9 décembre 1572, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Edmée Delavau, fille de maître Edmé Delavau et d'Edmée Blondeau. Son parrain a été le marchand auxerrois François Thiénon ; ses marraines ont été Edmée de La Fontaine, femme de maître Guillaume Dubroc (ou Le Broc), lieutenant criminel au siège présidial d'Auxerre, et Jeanne Petitfou (ou Petit Fol), épouse de maître Pascal Torinon, procureur audit siège présidial [AM Auxerre, registre GG 5].
- Le 16 juin 1573, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Guillaume Daubuz (ou Dabuz), fils de Pierre Daubuz (ou Dabuz) et de Marguerite. Ses parrains ont été Guillaume Dubroc (ou de Lebroc), lieutenant criminel à Auxerre, et Jean Billeto ; sa marraine a été Marie Bureteau, femme de Claude Billard [AM Auxerre, registre GG 5].

- Le 26 avril 1574, au château de Vincennes, le roi Charles IX, se méfiant des huguenots nouvellement convertis au catholicisme, a écrit au corps municipal d'Auxerre pour lui ordonner de ne confier la garde d'aucune porte de la ville à Guillaume Dubroc, bien que ce dernier ait été rétabli dans sa charge de lieutenant criminel d'Auxerre depuis sa récente abjuration [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, pages 201, 202 & XLIV, XLV].
- Le 4 juin 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Duvoigne, procureur en ladite ville d'Auxerre, et d'Edmé Vaussin, est comparu Prix Deschamps, fils de feu Guillemette Thierriot (ou Thiriotz), accompagné des honorables hommes Jacques Deschamps et Philebert Deschamps, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec la noble fille Jeanne Dubroc, fille du défunt honorable homme Pierre Dubroc, seigneur de Bois-Rond, et de la demoiselle Jeanne de La Riborde, la future mariée étant assistée de maître Pierre Dubroc, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre et curé de Bouhy (58), de Guillaume Dubroc, docteur en droits, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que du marchand auxerrois Claude Simonnet et de son épouse Marie Dubroc [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 94].
- Le 22 février 1579, devant Christophe Daulmoy, notaire à Auxerre, en présence du noble homme maître Guillaume Dubroc, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de l'honorable homme maître Edmé Delavau, licencié en lois et avocat audit bailliage et siège présidial, est comparu maître Pierre Robin, praticien en ladite ville d'Auxerre, lequel a passé un contrat de mariage avec l'honorable femme Blanche Binet (qui a signé « *B. Binet* »), veuve du marchand auxerrois Etienne Grillot [AD 89, 3 E 7-7, acte n° 24].
- Le 10 janvier 1585, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, a été baptisé Edmé Boucher, fils de maître Philebert Boucher, avocat au siège présidial d'Auxerre, et de l'honorable femme Claude Rémond. Ses parrains ont été les honorables hommes maîtres Germain Rousselet et Pierre Lyon (ou Lizon), eux aussi avocats à Auxerre ; sa marraine a été l'honorable femme Edmée de La Fontaine, épouse du noble homme maître Guillaume Dubroc, lieutenant criminel [AM Auxerre, registre GG 5, folio 66 recto].
- En 1587, maître Germain Leclerc, époux de Germaine Colinet et fils de Germain Leclerc et de Marthe Fauleau, a succédé à Guillaume Dubroc au poste de lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre [BM Auxerre, manuscrit 287 P, folio 16 verso].
- Le 24 décembre 1605, en la paroisse Notre-Dame-la-d'Hors à Auxerre, est décédé Guillaume Dubroc dit Couroy [AM Auxerre].

DUBROC Guillemette :

- Le 26 juillet 1571, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Anne Léger, fille de maître Edmé Léger, procureur au siège présidial d'Auxerre, et d'Antoinette Chasneau. Son parrain a été maître Jean Girard (ou Gisard), avocat du roi audit siège présidial ; ses deux marraines ont été Anne Seurrat, femme de maître François Le Prince, procureur pour le roi au même siège, et Guillemette Dubroc (ou Le Broc), épouse du marchand Claude Bérault [AM Auxerre, registre GG 5].
- Le 11 février 1578, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Germaine Delavau, fille de maître Edmé Delavau, avocat au siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée Blondeau. Son parrain a été maître Jean Leclerc, lui aussi avocat audit siège présidial ; ses marraines ont été Germaine Petitfou, femme de maître Claude Rousselet, enquêteur au même siège, et Guillemette Dubroc (ou Lebroc), épouse de l'honorable homme Claude Bérault [AM Auxerre, registre GG 5].
- Le 2 juin 1581, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Guillemette Desprez, fille du tailleur d'habits Nicolas Desprez et de Guillemette Pouillet (ou Pollet). Son parrain a été Etienne Berber, sergent royal au bailliage d'Auxerre ; ses marraines ont été Guillemette Dubroc, femme de l'honorable homme Claude Bérault, marchand, et Germaine Pouillet (ou Pollet), fille de Grégoire Pouillet (ou Pollet), lui aussi sergent audit bailliage [AM Auxerre, registre GG 5, folio 22 recto].

DUBROC Jean (l'aîné) :

- Le 24 juillet 1522, devant maître Armant, notaire royal à Auxerre, en présence de messire Jean Le Beuf, prêtre, et du clerc François Hayot, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu maître Nicolas Gentil, lequel a passé un marché avec les chanoines du chapitre de l'église cathédrale d'Auxerre, à savoir maîtres Jean Saujot, doyen, Jean Le Roy, chantre, Germain de Charmoy, Jean Dubroc (ou Le Broc), Guillaume Lotin, Pierre de Piles, Robert Pourcin, Pierre Riotté, Philebert Gamard, Jean Pelault, Nicolas Desrués, Michel Machuré, Jean Billard, Pierre Myete, Denis Cassin et Guillaume Lesage, leur promettant de faire et parfaire un graduel (appelé « *grees* »), ceci en deux volumes et en parchemin [AD 89, E 480].
- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

DUBROC Jean (le jeune) :

- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc,

ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

DUBROC Jeanne :

- Le 4 juin 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Duvoigne, procureur en ladite ville d'Auxerre, et d'Edmé Vaussin, est comparu Prix Deschamps, fils de feu Guillemette Thierriot (ou Thiriotz), accompagné des honorables hommes Jacques Deschamps et Philebert Deschamps, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec la noble fille Jeanne Dubroc, fille du défunt honorable homme Pierre Dubroc, seigneur de Bois-Rond, et de la demoiselle Jeanne de La Riborde, la future mariée étant assistée de maître Pierre Dubroc, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre et curé de Bouhy (58), de Guillaume Dubroc, docteur en droits, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que du marchand auxerrois Claude Simonnet et de son épouse Marie Dubroc [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 94].

DUBROC Marie :

- Le 4 juin 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Duvoigne, procureur en ladite ville d'Auxerre, et d'Edmé Vaussin, est comparu Prix Deschamps, fils de feu Guillemette Thierriot (ou Thiriotz), accompagné des honorables hommes Jacques Deschamps et Philebert Deschamps, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec la noble fille Jeanne Dubroc, fille du défunt honorable homme Pierre Dubroc, seigneur de Bois-Rond, et de la demoiselle Jeanne de La Riborde, la future mariée étant assistée de maître Pierre Dubroc, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre et curé de Bouhy (58), de Guillaume Dubroc, docteur en droits, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que du marchand auxerrois Claude Simonnet et de son épouse Marie Dubroc [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 94].

DUBROC Paule :

- Le 7 novembre 1559, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Paule Dubroc, fille de maître Guillaume Dubroc, avocat au siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée (de La) Fontaine. Son parrain a été maître Nicolas Le Mareul (ou de Mareul), lui aussi avocat au siège présidial d'Auxerre ; ses deux marraines ont été Paule (Hodoart), femme de maître Eusèbe Ferroul, conseiller, et Catherine (Fauleau), épouse de maître François Légeron, lui aussi conseiller [AM Auxerre, registres GG 3 & GG 4].

DUBROC Perrette :

- Le 17 avril 1567, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparu maître Etienne Vincent, licencié en lois, avocat au bailliage et siège présidial d'Auxerre, fils du noble homme maître Edmé Vincent, licencié en lois, conseiller audit bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de Jeanne Guenin, son épouse, lequel a passé un contrat de mariage et promis de s'unir « *devant Dieu et notre mère sainte Eglise* » avec Perrette Dubroc, fille de Guillaume Dubroc, docteur ès droit, seigneur des Granges, lieutenant et juge magistrat criminel audit bailliage et siège présidial d'Auxerre, et d'Edmée de La Fontaine, son épouse, ladite future mariée étant accompagnée de ses parents et de son grand-père maternel François de La Fontaine, licencié en lois, conseiller audit bailliage et siège présidial d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-324].

- Le 20 juin 1567, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Darbon, fils de Nicolas Darbon et d'une femme non dénommée (prénommée Jeanne). Ses deux parrains ont été la scientifique personne maître Pierre Dubroc (ou Lebroc), chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, et l'honorable homme Claude Perrier ; sa marraine a été Perrette Dubroc (ou Lebroc), fille de maître Guillaume Dubroc (ou Lebroc), lieutenant criminel en ladite ville d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123, folio 174 verso].

DUBROC Pierre (chanoine) :

- Le 30 mai 1544, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Genet, fils de l'honorable homme Germain Genet, praticien en cour d'Eglise, et de Thomasse Le Maire. Ses deux parrains ont été la vénérable et discrète personne maître Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et le chirurgien Dominique Gallerant ; sa marraine a été Jeanne Duesme, veuve d'Etienne Genet [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 3 décembre 1546 a été fait une donation sous forme de partage par Edmé Dubroc et sa femme Françoise de La Bussière, ceci au profit de leurs trois fils survivants nommés François Dubroc, Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc. Cette donation est signalée dans la transaction conclue le 14 décembre 1566 devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, entre ledit Guillaume Dubroc et son neveu François Dubroc, fils dudit François Dubroc [AD 89, 3 E 6-324].

- Le (22 avril) 1549 (lundi après Pâques), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Le Prince, fils de l'honorable homme François Le Prince et de Louise de Villemor. Ses deux parrains ont été la vénérable et discrète personne maître Pierre Dubroc (ou Lebroc), prêtre et chanoine d'Auxerre, et le praticien François Le Roy ; sa marraine a été Edmée de La Fontaine, fille de l'honorable homme maître François de La Fontaine [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 29 avril 1565, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de Laurent Petitfou, abbé de Saint-Pierre-en-Vallée, de Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, des conseillers Claude de Frasnay et Edmé Vincent, des avocats Germain Leclerc et Claude Pion, et des procureurs Etienne Bérault et Edmé Légeron, tous inscrits au bailliage et siège présidial d'Auxerre, est comparu Claude Pic l'aîné, demeurant à Paris, assisté de son frère Claude Pic le jeune et d'Antoine Regnault, procureur et receveur de Moutiers, lequel a passé un contrat de mariage avec Christine Saujot, fille de Jacques Saujot, procureur audit bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de feu Anne Fauleau, ladite future mariée étant accompagnée quant à elle par son frère Pierre Saujot, avocat, et par ses beaux-frères Pierre Charles, avocat lui aussi, et Germain Simonnet [AD 89, 3 E 6-324 & 3 E 6-325].

- Le 25 août 1565, devant maître Armant, notaire à Auxerre, en présence de messire Symphorien Robin, prêtre, et du maçon Henri Clément, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, sont comparus d'une part les nobles et scientifiques personnes maîtres François de La Barre, doyen du chapitre d'Auxerre, et Pierre Dubroc, Germain de Charmoy, Pierre Colas et Gaspard Damy, chanoines dudit chapitre, et d'autre part les honorables hommes maîtres François Légeron et Edmé Vincent, conseillers au

siège présidial d'Auxerre et respectivement gouverneur municipal et échevin de la ville, lesquelles parties ont transigé pour régler un différend opposant le chapitre et la municipalité d'Auxerre à propos du revenu d'une prébende canoniale octroyée à Etienne Le Bail, maître des grandes écoles ordinaires de la ville, par le cardinal (Philebert Babou dit) de La Bourdaisière, évêque d'Auxerre : les représentants des chanoines et des officiers municipaux ont décidé de limiter la prébende à seulement cinq années, le chapitre d'Auxerre devant verser audit Etienne Le Bail la somme de 160 livres tournois par an, à raison de 40 livres par trimestre, et la municipalité devant soutenir le chapitre en cas de procès intenté par le prieur de Saint-Eusèbe pour contester l'attribution de ladite prébende [AD 89, E 480].

- Le 8 mai 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, ceci en présence du chanoine Pierre de Beaulieu et du chanoine semi-prébendé Pierre Cousture, attachés à l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, est comparu le prêtre Pierre Dubroc, chanoine de la cathédrale d'Auxerre lui aussi, lequel a chargé le procureur maître Jean Lhuiller de résigner en son nom, entre les mains du pape, sa prébende de chanoine d'Auxerre en faveur du prêtre Vincent Gauguery, son office de curé de l'église Saints-Cyr-et-Julitte de Saint-Cyr-lès-Entrains en faveur du prêtre Jacques Pouillot, celui de curé de l'église Saint-Pèlerin de Bouhy en faveur du prêtre Edmé Le Maire, celui de curé de l'église Saint-Symphorien de Suilly-la-Tour en faveur du prêtre Antoine Lorget (au lieu de Pierre Le Gangneux, initialement prévu), et son office de chapelain de la chapelle Saint-Vincent en faveur du clerc Pierre Baudoin, les bénéficiaires étant tous attachés au diocèse d'Auxerre [AD 89, 3 E 6-324, cinq contrats différents].

- Le 14 décembre 1566, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Liger, procureur au bailliage et siège présidial d'Auxerre, et de maître Jean de La Meulle, demeurant à Nevers, sont comparus d'une part le noble homme maître Guillaume Dubroc, seigneur des Granges, docteur en lois et lieutenant criminel d'Auxerre, accompagné de son épouse Edmée de La Fontaine, et d'autre part son neveu le noble homme François Dubroc, seigneur de Nozel et receveur général des tailles et aides du Nivernais, fils de feu François Dubroc (frère aîné dudit Guillaume Dubroc), lesquels ont transigé entre eux pour clore le procès les opposant à propos de la donation en forme de partage faite le 3 décembre 1546 par les défunts Edmé Dubroc et Françoise de La Bussière, son épouse, au profit de leurs trois fils survivants, à savoir ledit défunt François Dubroc, ledit Guillaume Dubroc et Pierre Dubroc, chanoine d'Auxerre, et à propos de la succession des défunts Jean Dubroc l'aîné et Jean Dubroc le jeune, chanoines d'Auxerre eux aussi [AD 89, 3 E 6-324].

- Le 4 juin 1567, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, sont comparus Jean Rappeneau, laboureur à Pourrain, et son fils Philebert Rappeneau, laboureur à Lindry, lesquels ont reçu à titre de bail annuel pour dix-huit ans du doyen et des chanoines du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, représentés par les chanoines Edmé Thévenon (chantre), Pierre Dubroc et Jean Thibault, une pièce de terre de vingt-huit arpents, trois quartiers et cinq carreaux, située à Beauvoir, tenant d'un long à Georges Tissier, d'autre long au sentier des Platards, par-dessous aux vignes de Beauvoir et par-dessus aux carrés d'Egleny, ceci moyennant une rente annuelle de 26 bichets de blé froment à transporter chaque année aux greniers du chapitre à Auxerre le jour de la Saint-André [AD 89, E 391, folio 74 recto].

- Le 20 juin 1567, en l'église Saint-Regnobe à Auxerre, a été baptisé Pierre Darbon, fils de Nicolas Darbon et d'une femme non dénommée (prénomée Jeanne). Ses deux parrains ont été la scientifique personne maître Pierre Dubroc (ou Lebroc), chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, et l'honorable homme Claude Perrier ; sa marraine a été Perrette Dubroc (ou Lebroc), fille de maître Guillaume Dubroc (ou Lebroc), lieutenant criminel en ladite ville d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123, folio 174 verso].

- Le 22 juillet 1567, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le noble homme Claude de Frasnay, conseiller au siège présidial d'Auxerre, et son épouse Philippe Le Brioy, ainsi que l'honorable homme Joseph Lemuet, marchand à Auxerre, ont vendu aux chanoines du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, représentés par le doyen François de La Barre et par les chanoines Pierre Dubroc et Germain de Charmoy, la somme de 32 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle à payer chaque année le 22 juillet, ceci en échange de 400 livres tournois que les chanoines ont versées auxdits Pierre de Frasnay et Joseph Lemuet [AD 89, E 391, folio 42 recto].

- Le 15 octobre 1568, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de Claude Jannequin et Hugues Ménebroc, tous deux procureurs au bailliage d'Auxerre, et de Jean Lelièvre, sergent royal au même bailliage, sont comparus Gaspard Damy, chanoine et pénitencier de la cathédrale Saint-Etienne à Auxerre, grand vicaire général de l'évêque d'Auxerre et curé de Couloutre et de Saint-Amand-en-Puisaye, puis les chanoines d'Auxerre Laurent Petitfou (abbé de l'église auxerroise de Saint-Pierre-en-Vallée, prieur curé de Quenne et curé de Sougères-en-Puisaye et d'Etai), Pierre Dubroc (curé de Suilly-la-Tour, de Bouhy, de Saint-Cyr-lès-Entrains et de Bazarnes) et Antoine Boitel (curé de Corvol-l'Orgueilleux), ainsi que Jean Paidet (chantre de Notre-Dame-de-la-Cité à Auxerre), Etienne Lamoignon (curé de Bitry), Simon Tribolé (curé de Saint-Mamert à Auxerre et prieur curé de Villefargeau), Jacques Fernier (curé d'Héry), Pierre Delige (aumônier de Moutiers), Guillaume Collot (curé de Saint-Pèlerin à Auxerre), Claude Grossot (curé de Saint-Pierre-en-Château à Auxerre), Etienne Robert (curé de Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre), Claude Regnard (curé de Val-de-Mercy), Jean Droin (curé de Villeneuve-Saint-Salves), Edmond Martin (curé de Monéteau), Georges Lamy (procureur de Nicolas Beil, curé de Molesmes), Edmé Coillault (curé de Lalande, représentant le chapitre de Toucy), Jean Delaponge (chanoine d'Auxerre, curé de Parly, représentant le chapitre de Clamecy), Michel Evrat (curé de Charentenay, représentant Jean Pellard, curé de Migé), Edmé Roy (procureur de Guillaume Vallery, curé Sainte-Pallaye), tous prêtres du diocèse d'Auxerre, et François Genet, procureur en l'officialité d'Auxerre, représentant Pierre Hervy (curé d'Ouzouer-sur-Trézée), Jacques de La Halle (curé de Merry-Sec), ainsi que les curés de Cuncy-lès-Varzy, de Saint-Malo-en-Donzinois et de Saint-Pierre de La Charité, lesquels ont nommé, au nom de tout le clergé du diocèse d'Auxerre, plusieurs procureurs chargés de constituer une rente annuelle et perpétuelle de 100.000 livres tournois au profit de la ville et cité de Paris et des autres villes et cités du royaume de France, ceci pour que le roi Charles IX puisse payer la solde des gens de guerre à cheval et à pied que celui-ci doit entretenir pour résister aux entreprises menées contre sa personne [AD 89, E 392, folio 32 recto].

- Le 27 janvier 1569, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en la maison canoniale de la noble et scientifique personne messire François de La Barre, doyen du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, et en présence de trois chanoines de ce même chapitre, à savoir les nobles et scientifiques personnes messire Jean Lesourd, trésorier du chapitre, et messires Pierre Dubroc et Jean Thébolle, est comparu maître Nicolas Tribolé, licencié en lois, avocat à Auxerre, lequel a montré au haut et puissant

seigneur messire Edmé de Prie, baron de Toucy, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes et gouverneur pour le roi de la ville d'Auxerre, un acte daté du 24 janvier précédant par lequel les doyen et chanoines dudit chapitre lui ont attribué une terre leur appartenant, la seigneurie de Chièvre à Levis (ou « *Chivres* »), mouvante de la baronnie de Toucy et située dans le bailliage d'Auxerre. Puis, afin d'être reçu en foi et hommage par le baron de Toucy pour ladite terre et seigneurie de Chièvre, Nicolas Tribolé a ôté son bonnet, mis un genou à terre et déclaré être désormais le vassal et homme de fief dudit Edmé de Prie, lui jurant fidélité en présence du noble homme messire François de Chavigny, seigneur de Briare et enseigne de la compagnie dudit baron de Toucy, ainsi que de l'honorable homme maître Germain Delyé, licencié en lois et conseiller du roi au siège présidial d'Auxerre [AD 89, 3 E 7-1, acte n° 16].

- Le 4 juin 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Duvoigne, procureur en ladite ville d'Auxerre, et d'Edmé Vaussin, est comparu Prix Deschamps, fils de feu Guillemette Thierriot (ou Thiriotz), accompagné des honorables hommes Jacques Deschamps et Philebert Deschamps, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec la noble fille Jeanne Dubroc, fille du défunt honorable homme Pierre Dubroc, seigneur de Bois-Rond, et de la demoiselle Jeanne de La Riborde, la future mariée étant assistée de maître Pierre Dubroc, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre et curé de Bouhy (58), de Guillaume Dubroc, docteur en droits, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que du marchand auxerrois Claude Simonnet et de son épouse Marie Dubroc [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 94].

- Le 20 mai 1575, les chanoines d'Auxerre ont chargé (Pierre) Dubroc et le fabricant de la cathédrale de faire faire une petite boîte d'argent pour y ranger le ciboire, et de faire dorer l'autre petite boîte d'argent se trouvant au trésor destinée à porter le corps du Christ aux malades [Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les huguenots*, page XXXVII].

DUBROC Pierre :

- Le 4 juin 1574, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de maître Edmé Duvoigne, procureur en ladite ville d'Auxerre, et d'Edmé Vaussin, est comparu Prix Deschamps, fils de feu Guillemette Thierriot (ou Thiriotz), accompagné des honorables hommes Jacques Deschamps et Philebert Deschamps, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec la noble fille Jeanne Dubroc, fille du défunt honorable homme Pierre Dubroc, seigneur de Bois-Rond, et de la demoiselle Jeanne de La Riborde, la future mariée étant assistée de maître Pierre Dubroc, chanoine de l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre et curé de Bouhy (58), de Guillaume Dubroc, docteur en droits, conseiller du roi et lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, ainsi que du marchand auxerrois Claude Simonnet et de son épouse Marie Dubroc [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 94].